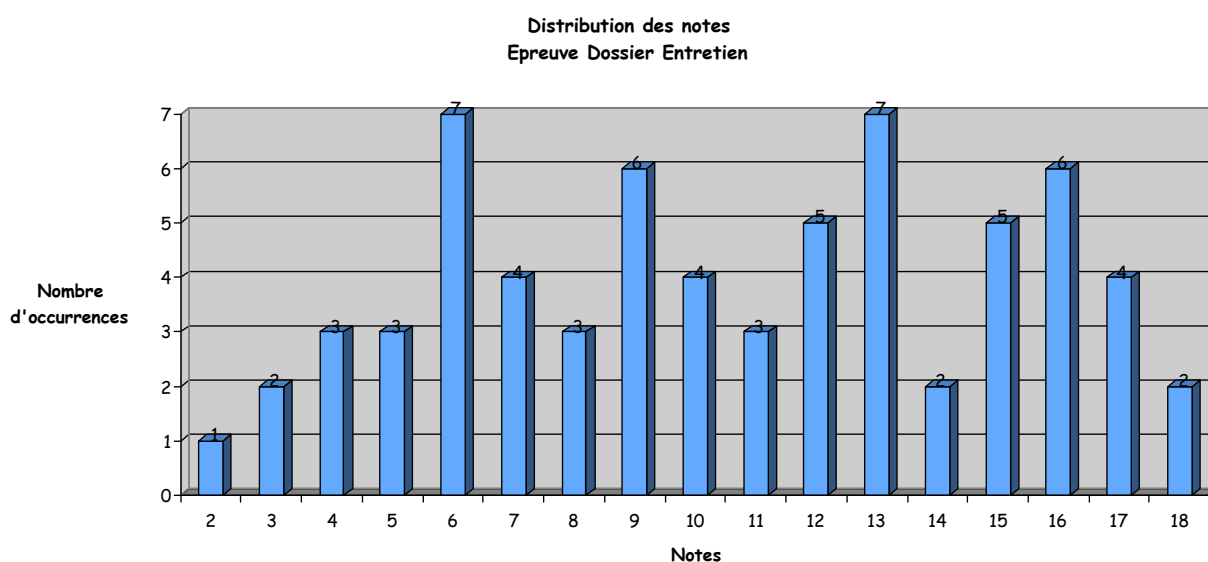


## Rapport épreuve Dossier-Entretien 2010

Pour la session 2010, 89 candidats étaient admissibles, soit un effectif presque identique à ceux de 2009 et 2008 (90). 67 candidats se sont présentés à cette épreuve ; le nombre d'absents s'élève donc à 22.

La distribution des notes est assez peu polarisée. La dispersion des résultats est supérieure à celle des deux précédentes sessions ; l'écart-type se situe à 4,38 contre 3,94 en 2009 et 3,8 en 2008. Quatre notes (6 ; 9 ; 13 ; 16) concentrent plus de 40 % (28/67) des résultats des présents. La moyenne de l'épreuve demeure remarquablement stable : 10,59 (10,62 en 2009 ; 10,53 en 2008). 11 est la note médiane.



L'esprit de l'épreuve requiert que les exposés des candidats mettent en relation raisonnements personnels, références à des travaux de sciences sociales, exemples et arguments des textes. Pour ce faire, leurs présentations doivent trouver un équilibre entre lecture d'extraits - ni trop longs ni trop fréquents, connexion avec d'autres références, éléments de critiques. A travers la présentation et la discussion des dossiers proposés, il s'agit d'apprécier la clarté des différents exposés notamment à l'aune de la facilité à suivre les plans adoptés, mais aussi de vérifier l'acquisition d'un certain nombre de connaissances relatives au thème, et enfin d'observer des aptitudes de raisonnement *in situ*... parfois même lorsque les connaissances sont lacunaires. C'est notamment pour cette raison qu'il semble utile de préciser que les réponses évasives aux questions ne sont pas de nature à aider le jury à juger des capacités

d'approfondissement des candidats. De manière plus prosaïque, le jury a bien conscience que les candidats ne peuvent pas tout connaître des sciences sociales à vingt ans. Mais il attend en revanche des candidats qu'ils témoignent de leurs facultés à développer des raisonnements précis et cohérents face à des problèmes semblables à ceux que rencontrent les chercheurs en sciences sociales.

Les dossiers sont pour la plupart constitués de deux articles ou d'extraits d'ouvrages sur un même thème. Ils sont choisis par le jury en raison de l'intérêt qu'il y a à les confronter, à les faire dialoguer l'un avec l'autre. Une bonne question de départ pour aborder un dossier consiste à s'interroger sur ce qui peut présenter un intérêt pour les sciences sociales dans les textes soumis à la réflexion des candidats.

Parmi les premiers conseils qui peuvent être suggérés aux candidats préparant l'épreuve, on peut recommander d'identifier le cheminement du raisonnement dans la structure du texte en mentionnant notamment la thèse défendue, la méthode utilisée, les résultats présentés en les inscrivant dans un ensemble plus large de travaux. Dans cette perspective, il peut s'avérer astucieux de lire avec une application particulière les conclusions et introductions. Cela facilite souvent la restitution et la compréhension des thèses contenues dans le dossier.

Autre conseil à diffuser : la lecture attentive des dernières éditions du rapport du jury qui développent recommandations, explicitations des attentes, critères d'appréciation et erreurs à éviter. Ces précédents rapports mentionnent également les textes soumis lors de l'épreuve. Ils fournissent une ressource appréciable pour se familiariser avec l'épreuve. Ces consultations préalables font manifestement défaut à certains candidats qui reproduisent des égarements pourtant signalés par les membres du jury au cours de cet exercice.

Illustration de ces tendances persistantes regrettables : l'évocation de mots-clés auxquels le jury est bien sûr sensible à condition qu'ils soient maîtrisés, c'est-à-dire mobilisés à bon escient et pas seulement employés de manière ornementale pour tenter d'habiller à bon compte un propos. L'équivalent de ce travers de l'expression par mots-clés lors des exposés sur les sujets d'économie ou de sociologie se retrouve en histoire sous la forme de la chronologie associant une date à un fait mais que le candidat se révèle ensuite incapable d'expliquer.

Les notions convoquées lors de l'exposé doivent être connues avec un minimum de rigueur. Il ne s'agit pas de livrer en pâture des mots dont la compréhension n'est que superficielle, au mieux intuitive. Généralement, au moment de la séance de questions qui suit l'exposé du candidat, les membres du jury s'efforcent de vérifier le degré d'approfondissement des références que viennent d'évoquer les candidats. Il est donc

très risqué de faire mention de termes ou de travaux qui s'avèreront inconnus lorsqu'ils seront questionnés de manière très simple. La manifestation la plus caricaturale de ce défaut correspond aux présentations où s'enchevêtrent notions et références au point d'atteindre un trop-plein : l'assemblage ainsi réalisé est porteur d'incompatibilités, d'incohérences et éveille des doutes au sein du jury. Vouloir trop en dire peut s'avérer dommageable : pour la pertinence, pour le « débit » du propos au point qu'il devienne parfois incompatible avec la clarté, pour le risque d'erreur qui s'accroît avec le volume de l'exposé. L'approfondissement des sujets fait mauvais ménage avec le saupoudrage de connaissances.

Parmi les lacunes signalées dans les précédentes éditions du rapport du jury, l'usage peu rigoureux du vocabulaire persiste. Des notions centrales du programme, correspondant à des objets communs aux différentes sciences sociales, doivent être mieux maîtrisées. Notamment, elles doivent avoir donné lieu à une réflexion préalable à leur utilisation. Ainsi, des mots comme capitalisme et libéralisme, socialisme et syndicalisme ne sauraient être assimilés à des synonymes ; ils ne sont donc pas interchangeables. Pour éviter de telles erreurs, il peut être utile de s'interroger davantage sur les relations qu'entretiennent ces termes.

Dans la même veine, l'imprécision laisse une impression défavorable pour les candidats qui s'y cantonnent. Elle se manifeste par des propos sur l'histoire sans le moindre fait ni la moindre date, des raisonnements sociologiques dénués de cadre théorique et d'illustrations, des considérations économiques sans descriptions de mécanismes et sans idée des ordres de grandeur concernés.

D'avantage d'efforts doivent être consentis pour formuler des réponses un peu développées aux questions du jury. Il s'agit tout simplement de partir d'un avis et d'en dégager des implications en les illustrant au moyen d'exemples tirés de lectures ou de situations concrètes. Bref, il est demandé aux candidats de construire un paragraphe mais à l'oral. En revanche, jouer la montre pour faire durer le propos en meublant avec des références déconnectées du sujet est éprouvant pour le jury et ne fait que desservir la prestation des candidats qui s'y risquent.

L'épreuve ne doit pas être transformée en une séance de recyclage de connaissances de cours qui seraient interchangeables quel que soit le dossier soumis au candidat. Ce dernier doit être capable de *connecter* des références, des raisonnements avec les exemples singuliers que contiennent les textes du dossier. L'utilisation des extraits du dossier ne saurait correspondre avec certaines restitutions longues et inutiles des textes. Les candidats sont invités à ne prendre appui que sur ce qui est pertinent pour leur démonstration [ce qui ne correspond pas avec la totalité des documents]. Un

exposé sans plan formé d'une suite de restitutions des notes prises dans les textes devient vite impossible à suivre, *a fortiori* si la prise de notes est brouillonne. L'exposé ne devient plus qu'une suite décousue de remarques. Pour dire les choses plus prosaïquement : quand les textes tiennent lieu de notes et de propos du candidat, où se situe la valeur ajoutée par le candidat ? Des efforts de distanciation critique et de mise en perspective sont attendus des candidats.

Le sens de la nuance est une qualité appréciée. On le retrouve dans les meilleures prestations qui savent restituer la diversité des situations concrètes et des points de vue scientifiques. Les exposés médiocres en sont généralement dénués et écrasent la complexité des textes et des débats pour se livrer à des généralisations excessives lors desquelles un cas peut vite devenir une loi scientifique. Un texte subtil peut alors être maladroitement transformé en une vulgate sans nuance.

La combativité - qui ne se confond pas avec l'agressivité - des candidats lors des questions du jury est une ressource appréciable pour rehausser une prestation en demi-teinte lors de l'exposé. Il est un peu paradoxal que ce soit le jury qui doive parfois se battre pour pousser les candidats à répondre aux questions posées. Tout n'est pas scellé à l'issue de l'exposé, même lorsque cette première partie de l'épreuve s'est bien déroulée. Autrement dit, il ne faut pas se relâcher au moment des questions.

Pour nuancer l'invitation faite plus haut à une lecture attentive des rapports du jury sur plusieurs sessions, on peut souligner que certaines recommandations répétées lors des précédentes éditions ont été suivies avec profit. Ainsi de la possibilité d'utiliser le titre du dossier pour problématiser un exposé, de l'opportunité de relier éléments empiriques et références théoriques, de faire dialoguer entre eux les articles d'un même dossier ou entre elles les disciplines des sciences sociales, de porter attention aux dates des différents textes si elles sont éloignées l'une de l'autre, ou encore de recourir à des plans aisés à suivre.

## **Histoire**

La moyenne obtenue par les 25 candidats interrogés sur un dossier d'histoire s'élève à 11. La note la plus basse est 04, la plus élevée 18.

les dossiers proposés portaient sur :

### **Le Plan Marshall et la France**

Emmanuel Chadeau , « Aide étrangère et politique économique »

Gérard Bossuat, « Le plan Marshall dans la modernisation de la France »

In Serge Berstein, Pierre Milza, *L'année 1947*, Presses de Sciences po, 2000.

### **Consentir ou résister à l'impôt**

Myriam Bousahba-Bravard, « Résistance passive et citoyenneté : la rébellion de la contribuable anglaise, 1900-1914 »

Nicolas Delalande : « Le consentement à l'impôt : les contribuables, l'administration et le problème de la confiance. Etude de cas en Seine-et-Oise, 1860-1930 »

*Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 56-2, avril-juin, pp. 104-133 et 135-162.

### **Consentir ou résister à l'impôt (2)**

Romain Huret, « Une armée de délinquants fiscaux » ? Les refus de l'impôt aux Etats-Unis au lendemain de la crise de 1929 »

Alexis Spire : « L'inégalité devant l'impôt. Différences sociales et ordre fiscal dans la France des trente glorieuses »

*Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 56-2, avril-juin, pp. 189-209 et 164-187.

### **La résistance aux génocides**

Sarah Gensburger ; « De la mémoire du sauvetage à l'institution d'un titre de juste parmi les nations », pp 39 -52

Fatma Müge Göçek : « A la recherche des justes : le cas arménien », pp. 53-61, 68-69

Claire Andrieu : « approche comparée de l'aide aux juifs et aux aviateurs alliés », pp. 71-81

In Jacques Sémelin, Claire Andrieu, Sarah Gensburger (dir.), *La résistance aux génocides*, PUR, 2008.

### **Acteurs sociaux et réformes**

Alain Chatriot : « Réformer le social sous la troisième république »

Patrick Fridenson : « Syndicats et réformes en France depuis 1945 »

In *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 56-4 bis supplément 2009, pp. 40-53 et 75-87.

### **Norbert Elias à l'épreuve de l'histoire**

Stéphane Audoin-Rouzeau, « Norbert Elias et l'expérience oubliée de la Première guerre mondiale »

Romain Bertrand : « Norbert Elias et la question des violences impériales »

*Vingtième siècle, Revue d'histoire*, 106 , avril-juin 2010, pp. 105-114 et 127- 140.

### **Les catholiques et l'action humanitaire**

Axelle Brodier : « Entre social et humanitaire : générations militantes à Emmaüs, 1949-2009 »

Johanna Siméant : « Socialisation catholique et biens de salut dans 4 ONG humanitaires françaises »

In *Le Mouvement social*, avril-juin 2009, pp. 85-100 et 101-122.

### **Les régimes spéciaux de retraite**

Michel Pigenet : « Exigence de loyauté et contraintes professionnelles : aux origines des « régimes spéciaux » de retraite, pp. 11-19

Michel Dreyfus, Elise Feller : « Régimes spéciaux » et spécificités françaises : pp 71-87

Michel Pigenet : « La défense des « régimes spéciaux » : une question explosive : 1934-2003 », pp 33-52

In Michel Pigenet (dir.), *Retraites. Une histoire des régimes spéciaux*, ESF éditeur, 2008.

### **Statistiques et action publique**

Alain Chatriot : « Organiser des services de documentation économique permanente »

Nicolas Delalande : « Statistiques fiscales, inégalités sociales et espace public (1901-1940) »

In Béatrice Touchelay et Philippe Verheyde, *La genèse de la décision. Chiffres publics, chiffres privés dans la France du XXe siècle*, Editions Bière, 2009, pp. 147-162 et 163-180.

### **L'opinion publique**

Brigitte Gaïti : « L'opinion publique dans l'histoire politique : impasses et bifurcations », in *Le Mouvement social* n°221, octobre-décembre 2007, pp. 95-104

Gabriel Gavez-Behar : « Le constructivisme de l'historien. Retour sur un texte de Brigitte Gaïti » in *Le Mouvement social*, octobre-décembre 2009.

### **Pensée coloniale et modernité**

Jane Burbank, Frederick Cooper, « Nouvelles » colonies et « vieux » empires

Olivier Cosson : « Les officiers coloniaux dans la crise de la modernité militaire des années 1900 »

In *1900. Revue d'histoire intellectuelle*, n°27, 2009, pp. 13 à 35 et 117 à 132.

Les sujets choisis concernaient plus spécifiquement l'histoire sociale et politique française et étrangère des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles. La plupart ont été constitués à partir de récents numéros de revues d'histoire dont la démarche s'inscrit en phase avec l'esprit pluridisciplinaire de cette épreuve. Un bon nombre abordait des questions qui font aujourd'hui centralement débat. S'il convient, à ce propos, d'éviter les introductions relevant par trop du café du commerce et d'éviter en toutes circonstances d'inutiles clins d'œil à l'actualité, on peut regretter qu'à la veille de la présentation du projet de loi sur les retraites, un candidat ait témoigné d'une totale ignorance ce qu'étaient les « régimes spéciaux » de retraite (quand même le dossier qui les concernait l'expliquait au demeurant parfaitement). Si l'épreuve ne cherche nullement à coller par principe à l'actualité, il est de son ressort d'être attentive à l'éclairage que les sciences humaines et, nous concernant, l'histoire parfois lui peuvent apporter et à la place occupée par les chercheurs dans certains débats du moment.

D'une façon générale, les candidats paraissent bien au fait d'une épreuve qui ne les décontenance que rarement. La plupart d'entre eux ont su retraverser le dossier proposé de manière pertinente et parfois personnelle (par exemple en assumant un brillant parti pris philosophique s'agissant du dossier sur la résistance aux génocides). Mais il s'en est encore trouvé un ou deux pour glisser à une question de cours sans prendre de la peine de lire le dossier (ou même le sujet). Un glissement d'un dossier consacré aux régimes spéciaux de retraite à une leçon sur les systèmes de retraite en Europe n'a bien sûr pas résisté aux questions posées au candidat. Si diverses entrées dans les dossiers sont toujours possibles, on ne saurait négliger totalement leurs données.

Les introductions souvent trop longues, condamnent le plus souvent à des répétitions et recèlent souvent des maladresses. Il est de bonne politique que de présenter les deux textes et les cas échéant les deux auteurs mais l'on constate à cet égard de fréquentes approximations qui pour amuser parfois le jury n'en sont pas moins maladroites. Beaucoup sont relatives à la définition ou la présentation de la démarche historique. Ainsi : « les historiens connaissent mal les autres disciplines », « une approche sociale, économique, historique » ( interdisant de penser l'histoire économique et sociale et ne lui laissant qu'un champ que le candidat peinait naturellement à définir), une approche historique caractérisée par « beaucoup de chiffres et de faits » ; ou encore l'assimilation systématique des sources de l'historien à des expressions de l'opinion publique ; pour ne rien dire d'un fréquent et mauvais usage de la notion de « contexte historique », sans doute à bannir. Si l'on n'attend pas des candidats qu'ils témoignent d'une connaissance des auteurs ou d'une parfaite maîtrise épistémologique en la matière, on peut du moins souhaiter qu'ils évitent les approximations maladroites et se gardent de se lancer tête baissée dans les pistes que nul ne leur ouvrait et qu'ils ne maîtrisent pas. Il est ainsi bien maladroit d'introduire (dans une démonstration qui du reste ne le requérait pas) les Annales quand on n'en connaît rien. Rappelons que les approximations retiennent aussitôt l'attention du jury et qu'un excursus inutile résiste toujours mal à l'épreuve des questions. En revanche, il peut être de bonne méthode de mettre les concepts centralement mobilisés par les auteurs proposés en débat dès l'introduction.

Faut-il le dire une nouvelle fois, cette épreuve n'est pas une épreuve d'érudition. Elle est destinée à tester les capacités du candidat à construire une problématique et à réfléchir. Mais, bien sûr, un minimum de culture générale demeure nécessaire. On rappellera donc une fois encore qu'on attend des candidats qu'ils possèdent le bagage minimum requis en fin d'études secondaires et couramment mobilisé dans les débats contemporains. Il paraît ainsi normal que les candidats sachent depuis quand Paris a un maire élu, ce qu'est la charte d'Amiens, la politique culturelle du Front Populaire, les

conditions et la date (au moins approximative..) du départ du général de Gaulle du gouvernement provisoire, le MRP, le rapport du docteur Villermé...

On a enfin de nouveau constaté que certains candidats témoignent d'une grande approximation dans l'usage des termes qu'ils emploient, au risque d'exposés confus au niveau même de la langue. Ainsi a-t-on pu relever à plusieurs reprises un mauvais (et trop fréquent) usage de modernité, une confusion entre corporatisme et catégoriel, une difficulté à analyser le terme « Empire », etc.

## **Economie**

Note la plus basse : 3 ; Note la plus haute : 18 ; Moyenne : 10,4

### **Démographie et marché du travail**

Cadiou Loïc, Julien Genet et Jean-Louis Guérin, 2002 : « Evolutions démographiques et marché du travail : des liens complexes parfois contradictoires », *Economie et Statistiques*, n°355-356.

Lemoine Matthieu, Paola Monperrus-Veroni et Frédéric Reynes, Mathieu Plane 2007 : « L'Europe moins vieille que prévue », *Lettre de l'OFCE*, n°281.

Doliger Cédric, 2008 : « La fécondité et ses déterminants économiques. Becker versus Easterlin », *Revue économique*, Vol.59, n°5.

### **Economie de la culture**

Greffe Xavier et Véronique Simonnet, « Les entreprises culturelles sont-elles soutenables ? », *Revue d'économie politique*, 120 (1), 2010.

Nicole Yann, « L'impact économique d'une activité culturelle comme motif au soutien public : définition et conditions de validité », *Revue d'économie politique*, 120 (1), 2010.

### **Les transferts intergénérationnels**

André Masson, « Quelle solidarité intergénérationnelle ? », *Revue française d'économie*, Volume 14 N°1, 1999.

Claudine Attias-Donfut, Jim Ogg, « Evolution des transferts intergénérationnels : vers un modèle européen ? », *Retraite et société*, Vol. 2, n° 58, 2009.

### **Théorie économique et féministe**

Morel Sylvie, « Les théories économiques et l'analyse de genre », in M. Coutu, G. Murray (dir.). 2008. *Travail et citoyenneté: quel avenir ?*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 2008.

Morel Sylvie, « Pour une « fertilisation croisée » entre l'institutionnalisme et le féminisme », *Nouvelles questions féministes, Perspectives féministes en sciences économiques*, vol. 26/2, p. 12-28, 2007.

### **Economie et guerres**

Eric Bosserelle, « Guerres, transformation du capitalisme et croissance économique », *L'homme et la société*, Vol. 4, n°170-171, 2008.



Pierre Léon, *Guerres et crises 1914-1947*, Armand Colin, 1974, extrait « Guerre économique et économie de guerre », pp. 27-57.

### **Les femmes, l'emploi et la famille**

Jacqueline Martin, « Politique familiale et travail des femmes mariées en France. Perspective historiques : 1942-1982 », *Population*, n°6, 1998.

Cédric Afsa et Sophie Buffeteau, « L'activité féminine en France : quelles évolutions récentes, quelles tendances pour l'avenir », *Economie et statistique*, n°398-399, 2006.

### **L'expérimentation de politiques publiques**

Bruno Crépon, « L'apport des expérimentations dans l'évaluation de l'impact des dispositifs publics ? », *Informations sociales*, n°150, 2009.

« Les leçons de l'expérimentation », interview d'Esther Duflo, *Sciences Humaines* n°200, 2009.

### **Les dépenses de santé**

Pierre-Yves Geoffard, « La réforme de l'assurance maladie confrontée à la théorie économique de la santé », SEVE — automne 2004.

Marie-C. Closon et Maurice Marchand, « Pour un développement durable de la santé », *Reflets et Perspectives*, XLI, 2002/1 — 65 (extraits).

Gianfranco Domenighetti, « Médicalisation de la société et durabilité des systèmes de santé », *Bulletin des médecins suisses*, 2009, vol 90-24.

### **Le marché de la santé**

Philippe Batifoulier, Jean-Paul Domin, et Maryse Gadreau, « Mutation du patient et construction d'un marché de la santé : L'expérience française », *Revue Française de socio-Economie*, 2008/1 (extraits).

Marc Guillaume, « La concurrence en économie de la santé : une liaison difficile mais légitime », SEVE — été 2007.

### **Keynes et la crise**

Michel De Vroey, « La crise de 2008. Quel effet de retour sur la théorie macroéconomique ? », *Reflets et Perspectives*, XLIX, 2010/1 — 79.

Gilles Dostaler, « Le retour de Keynes ? », *Alternatives Economiques*, n°276, Janv. 2009.

Les dossiers d'économie proposés en 2010 portaient sur des thèmes qui le plus souvent cherchaient à étendre les approches économiques à des sujets larges : l'économie et la guerre ou les théories économiques féministes, avec souvent une perspective historique. L'ignorance ou l'imprécision du propos par rapport à certains faits économiques (par exemple la stagflation des années 1970) ou certaines théories (classification des Etats Providence) réduit sensiblement la note du candidat. Certains ont un discours creux, dont le contenu se rapproche davantage de lieux communs que d'une réflexion avancée et pour certains les propos n'ont aucun sens. L'utilisation d'équations ne doit pas venir

paraphraser les articles proposés. L'explication de leur signification présente beaucoup plus d'intérêt. Le plus souvent les parties formalisées des articles d'économie ne doivent pas être utilisées en tant que telles, seul ce qu'en font les auteurs importe, ou l'approche utilisée. Les enjeux du dossier doivent être clairement exposés et les textes présentés succinctement. Certains candidats ont particulièrement bien positionné le contexte de publication des textes proposés (par exemple, dans le dossier économie et guerre, un des textes est issu d'une publication datant de 1974 et l'autre de 2004, la vision est donc nécessairement différente). Le propos doit être efficace et direct. Dans cet esprit, il est préférable d'éviter le recours aux mots fétiches : « hasard moral », « sélection adverse », « jeux non-coopératifs », « soutenabilité à long terme » quand les mécanismes sous-jacents ne sont pas maîtrisés.

Les questions cherchent à évaluer la capacité de réflexion du candidat, plus que ses connaissances économiques, qui sont testées lors de l'épreuve d'économie. Un candidat qui montre sa bonne volonté à chercher une réponse qui ait du sens sera mieux noté.

## **Sociologie**

Les 24 prestations portant sur des dossiers de sociologie ont donné lieu à des évaluations s'échelonnant de 4 à 17. La moyenne des notes est de 9,96 contre 11,11 en 2009. La dispersion des résultats est à un niveau intermédiaire entre celles de l'an passé (3,60) et d'il y a deux ans (3,93) : l'écart-type est de 3,82 cette année.

Les onze dossiers de sociologie portaient sur des thèmes relativement variés où se côtoyaient textes récents, plus anciens et classiques.

***Travail et famille : la double vie*** ; Bozon (Michel), « Comment le travail empiète et la famille déborde : différences sociales dans l'arrangement des sexes » *In* Pailhé (Ariane), Solaz (Anne) (dir.), *Entre famille et travail. Des arrangements de couples aux pratiques des employeurs*, INED-La Découverte, 2009, pp. 29-53.

Maublanc (Séverine), « Horaires de travail et investissement des pères » *in* *In* Pailhé (Ariane), Solaz (Anne) (dir.), *Entre famille et travail. Des arrangements de couples aux pratiques des employeurs*, INED-La Découverte, 2009, pp. 121-139.

***Trajectoires communistes*** ; Pudal (Bernard), *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, Ed° du Croquant, Coll° « savoir/agir », 2010, pp. 107-130.

Mischi (Julian), « Le PCF et les classes populaires », *Nouvelle Fondation*, 2007/2, n° 6, pp. 15-23.

***Sociologie du travail financier*** ; Godechot (Olivier), *Les Traders - Essai de sociologie des marchés financiers* (2001), La Découverte, Poche, 2005, pp. 75-91.

Sauviat (Catherine), « Deux professions dans la tourmente. L'audit et l'analyse financière », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2003/1-2 - n° 146-147, pp. 21-41.

**Les Etats-Unis et le socialisme** ; Sombart (Werner), *Pourquoi le socialisme n'existe-t-il pas aux États-Unis ?* (1906), PUF, 1992, pp. 40-51.

Hastings (Michel), « Du socialisme en Amérique. Seymour Martin Lipset et le mystère de l'impossible greffe », *Revue internationale de politique comparée*, 2008/3 - Volume 15, pp. 335-347.

**Les croyances magiques** ; Mauss (Marcel), « Esquisse d'une théorie générale de la magie » [Extrait], *In Sociologie et anthropologie* (1950), P.U.F., Coll° « Quadriges », 1985, pp. 84-105.

Favret-Saada (Jeanne), *Les mots, la mort, les sorts*, Gallimard, 1977, pp. 15-27.

**Le vote des villes et le vote des champs** ; Gaxie (Denis), Lehingue (Patrick), *Enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, P.U.F. - CURAPP, 1984, pp. 205-223.

Barone (Sylvain), Troupel (Aurélia), « Les usages d'un mode de scrutin particulier. Les élections municipales dans les très petites communes », *Pôle Sud*, 2008/2, n° 29, pp. 95-109.

**La décision politique et l'impératif budgétaire** ; Siné (Alexandre), *L'ordre budgétaire. L'économie politique des dépenses de l'Etat*, Economica, Coll° « Etudes politiques », 2006, pp. 109-129.

Lemoine (Benjamin), *Entre fatalisme et héroïsme. La décision politique face au « problème » de la dette publique (2003-2007)*, *Politix*, 2008/2, n° 82, pp. 119-137 (Extrait).

**L'investissement dans le capital sportif** ; Faure (Jean-Michel), Fleuriel (Sébastien), « Investissement sportif et enjeux sociaux. Formation, valeur et conversion du capital sportif », *In Faure (Jean-Michel), Fleuriel (Sébastien) (dir.), Excellences sportives. Economie d'un capital spécifique*, Editions du croquant, 2010, pp. 5-16.

Schotté (Manuel), « La « glorieuse incertitude ». Genèse et structure du marché du travail athlétique », *In Faure (Jean-Michel), Fleuriel (Sébastien) (dir.), Excellences sportives. Economie d'un capital spécifique*, Editions du croquant, 2010, pp. 89-112.

**L'idéologie managériale** ; Courpasson (David), Thoenig (Jean-Claude), *Quand les cadres se rebellent*, Vuibert, 2008, pp. 33-48.

Aubert (Nicole), Gaulejac (Vincent de), *Le coût de l'excellence* (1991), Seuil, 2007, pp. 109-129.

**Du corps normé au corps normal** ; Vigarello (Georges), « Beauté féminine, beauté culturelle : l'invention de la « ligne » dans l'idéal esthétique », *In Bromberger (Christian) et al., Un corps pour soi*, P.U.F., Coll° « Pratiques physiques et société », 2005, pp. 139-151.

Saint-Pol (Thibault de), *Le corps désirable. Hommes et femmes face à leur poids*, P.U.F., Coll° « Le lien social », 2010, pp. 47-67.

Les explications de la dispersion élevée des notes sont à rechercher dans les différences de degré d'approfondissement des sujets. Signalons toutefois que les candidats qui ont obtenu des notes inférieures à la moyenne (12 parmi 24) ont présenté des exposés notoirement insuffisants : la moyenne de ces douze prestations est de 7,1.

Elles étaient le plus souvent décousues et/ou caractérisées par une incapacité à se détacher des textes. Elles concentraient nombre de lacunes mentionnées dans le bilan général de l'épreuve (Cf. *Supra*). En revanche, les meilleures prestations (notées 16, 15, 16, 17 et 16) correspondent aux présentations qui sont parvenues à dépasser la stricte restitution des documents pour proposer des éléments d'analyse et de critique prenant appui sur des références complémentaires.

Les connaissances sont donc plutôt inégales mais dans l'ensemble relativement convenables. Quelques motifs de stupéfaction peuvent néanmoins être relevés :

- \* les sujets de sociologie politique continuent de susciter beaucoup de surprises quant à l'étrange impéritie des candidats. L'histoire politique est bien souvent du niveau de la chronologie. Les étiquettes partisans sont méconnues, à l'instar de travaux et de résultats de la sociologie politique ; culture et sensibilité politiques ont parfois semblé bien peu étendues. A titre d'exemple : la confusion constatée entre participation électorale et mobilisation collective ;
- \* l'itinéraire intellectuel et les travaux de Luc Boltanski sont toujours aussi peu connus ;
- \* la confusion entre la dette et le budget ;
- \* Michel Foucault superbement ignoré.

Cette année encore, le jury se permet d'insister sur le vocabulaire utilisé : trop fréquemment, les candidats ont recours à un vocabulaire vague qui n'est pas celui des sciences sociales. Tout aussi regrettable : l'emploi à mauvais escient de catégories d'analyse sociologique, ou juste « pour faire un clin d'œil » comme l'a dit une candidate. Des notions comme stigmatisme ou habitus ont ainsi été employées avec une rigueur assez flottante.

De manière générale, une restitution des contenus et idées des textes n'est pas suffisante ; la compréhension demeure lacunaire lorsque les candidats ne parviennent pas à donner des exemples illustrant les processus et notions présentés dans les dossiers. Le cas de figure inverse (être capable de mobiliser des concepts en les appliquant à des situations concrètes précises) est bien sûr de nature à valoriser les exposés et les réponses où c'est observable.